



**Tranzaut nous ressemble,
nous rassemble**



Permanence informatique communale

A l'horizon 2022, 100 % des services publics seront dématérialisés, accompagner les personnes dans leurs usages numériques est plus que jamais une nécessité. Les différentes études réalisées, montrent qu'environ 23% des Français ont des difficultés pour naviguer sur Internet

Une large majorité des Français possède un équipement permettant de se rendre sur Internet, mais plus d'1/3 des 70 ans et + ne disposent pas de connexion Internet.

Afin de réduire la "fracture numérique" dans notre environnement rural, des permanences d'une demi-journée par mois, sont organisées dans chacune des communes de la Communauté de Communes du Val de Bouzanne (12 communes) pour accompagner dans leurs différentes démarches sur Internet les habitants qui le souhaitent.

Un technicien est présent lors de ces permanences afin de répondre à d'éventuelles interrogations, ou pour apporter une aide aux utilisateurs dans leurs différentes démarches en ligne, en fonction de leurs besoins il met à disposition du public des outils nécessaires à la navigation (ordinateur, tablettes).

Ce projet s'appuie également sur le dynamisme et l'implication des communes, investies dans la démarche, qui fournissent une salle équipée d'une connexion Internet. Elles informent et sensibilisent les habitants sur cette opération, afin que ce service gratuit pour l'utilisateur, profite au plus grand nombre.

Projet financé au titre du Programme LEADER 2014 – 2022 – Fiche action n° 2 : Soutien et expérimentation de démarches d'accueil et d'accompagnement (des jeunes, des entrepreneurs, des entreprises, des télétravailleurs...)

Maitre d'ouvrage : **Club Intercommunal Informatique de Tranzaut**

Coût total du projet : **28 179.94 €**

Subvention LEADER accordée : **18 400.00 €**

Cofinanceurs : **ETAT, Département de l'Indre, Commune de Tranzaut**